



AVIS PUBLIC

Promulgation Règlement 653-4

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la ville de L'Île-Perrot tenue le 3 octobre 2017, le règlement suivant a été adopté :

Règlement numéro 653-4 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 653 (RMH 330) RELATIF AU STATIONNEMENT »

Le règlement numéro 653-4 entre en vigueur le jour de sa publication.

Ledit règlement et le présent avis peuvent être consultés au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Web à www.ile-perrot.qc.ca.

DONNÉ À L'ÎLE-PERROT, ce 4 octobre 2017.

(Signé) Lucie Coallier

Lucie Coallier, OMA
Greffière